



LA LÉPOLARD EN CHAMPAGNE 2026 CYCLO

Siège social : Maison des Associations
rue Croix Cordier
51430 Tinqueux

Agrément jeunesse et sport n° 2011 A2
Adresse postale :
43 allée Albert Préjean 51430 Tinqueux

PROGRAMME

L'ASA : Association Sportive Aquatintienne, organise le dimanche 13 septembre 2026 sa vingt-sixième édition de La Lépolard, en Champagne.

L'ASA est une association sportive type loi 1901, affiliée à la FFVélo et FFRandonnée, dont le siège social est situé : Maison des Associations, rue Croix Cordier 51430 Tinqueux et l'adresse postale : 43 allée Albert Préjean, 51430 Tinqueux.

Organisateur :

- Monsieur Stéphane LACAILLE, 6 allée du Château, 51370 Les Mesneux

Le nombre de participants de l'édition 2025 était de 260, nous espérons autant ou plus pour cette année.

La municipalité de Tinqueux prête son concours en nous autorisant l'installation de barnums devant la Maison des Associations de Tinqueux, qui sert de permanence durant toute la randonnée et de base d'accueil au départ et à l'arrivée. La coordination et la surveillance sont supervisées par les organisateurs. Une quarantaine de bénévoles est prévue sur place afin de pouvoir intervenir en cas de nécessité.

Les départs s'échelonneront entre 7h00 et 11h30.

La permanence sera fermée à 14h00 dernier délai.

Parcours :

- Cinq parcours sont proposés aux randonneurs cyclistes : le balisage est effectué au moyen de flèches de couleurs.

21 km, sans dénivelé notable pour une sortie familiale ou pour des débutants.

50 km à la découverte des routes et paysages de la Marne

83 km à la découverte des routes et paysages de la Marne et de l'Aisne

114 km à la découverte des routes et paysages de la Marne et de l'Aisne

143 km (boucle supplémentaire sur le 110 km)

- Trois points de ravitaillement :

- . Poilly
- . Vauxéré
- . Roucy

RÉGLEMENTATION

- « La Lépolard en Champagne » est ouverte à tous les cyclistes âgés de plus de 18 ans. Seuls les mineurs accompagnés de cyclistes majeurs pourront s'inscrire.
- Coût des inscriptions sur site <https://asatinqueux.fr>
 - 7 € pour les licenciés
 - 10 € pour le non licenciés
 - 2 € de plus pour les inscriptions sur place le jour de la manifestationgratuit pour le circuit cycliste de 21 km.
- Tous les types de bicyclettes sont admis y compris les VAE.
- Cette randonnée n'est pas une compétition. Il n'y aura pas de classement. Les circuits restent ouverts à la circulation. Les participants doivent se conformer au code de la route ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur. Ils doivent se considérer en excursion personnelle.
- Les voitures suiveuses sont interdites.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute la durée de la randonnée. L'organisation décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation au cours de la randonnée.
- Une carte de route est remise à chaque participant avec le parcours détaillé et les numéros de téléphone à composer en cas de problème.
- Il n'y a pas de délivrance de dossards.
- Les inscriptions se font soit sur le site : <https://asatinqueux.fr>, ou Helloasso soit le jour de la randonnée.
- Tout participant s'engage à respecter ces règles.
- Les contrats d'assurance (responsabilité civile/protection juridique) couvrant tous les participants non licenciés sont souscrits pour le jour de la randonnée.

Par le présent acte, j'accorde aux parties sus nommées, la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.